

CD EURO CONVERTIBLES

RAPPORT DE GESTION AU 29 DECEMBRE 2023

NATURE JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement

AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES : Capitalisation du résultat et plus-values réalisées

ORIENTATION DES PLACEMENTS :

► **Objectif de gestion :** Le Fonds a pour objectif d'obtenir une valorisation du capital, sur la période de placement recommandée, par la constitution d'un portefeuille composé d'obligations convertibles à profil mixte. La performance du fonds pourra être comparée à celle de l'indice de référence ci-dessous.

► **Indicateur de référence :** Aucun

► **Stratégie d'investissement :**

Dans le cadre de son objectif de gestion, le FCP investit dans des obligations convertibles libellées en Euro. Le FCP a une stratégie de constitution d'un portefeuille d'actifs diversifiés.

Le FCP est principalement exposé en obligations convertibles, échangeables et titres assimilés émis par des sociétés ou des États de toutes nationalités (membres et / ou non membres de l'OCDE), afin d'obtenir un portefeuille présentant un profil « rendement / risque » attrayant et afin de profiter de la hausse des marchés actions, tout en diminuant l'impact des baisses grâce à la composante obligataire de ces titres.

L'allocation discrétionnaire entre les facteurs de risque est réalisée en fonction des conclusions du Conseil d'orientation stratégique de LFP, qui fournit un scénario central de l'évolution de l'environnement macro-économique et financier (perspectives de croissance et d'inflation ; politiques des banques centrales, niveaux prévisibles des marchés financiers), tout en identifiant les risques potentiels caractérisant un scénario adverse.

La sélection de titres est assurée par le gérant sur la base de méthodes classiques d'analyse financière, dans le cadre des fourchettes d'intervention et des prévisions à court terme fournies par le Comité Taux et devises. Pour mettre en œuvre la stratégie d'investissement, le gérant intervient également sur des instruments financiers à terme ou conditionnels.

La société de gestion ne recourra pas exclusivement ou mécaniquement à des notations externes pour déterminer dans quels titres il conviendra d'investir. Elle effectuera sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs au moment de l'investissement ou en cas de dégradation de ces derniers, afin de décider de les céder ou les conserver.

Le Fonds, dans le cas d'opportunités et de situations particulières peut également investir jusqu'à 10% de son actif dans des obligations convertibles libellées dans des devises autre que l'EURO.

Dans la mesure où ces titres ne sont pas libellés en euro, le gérant en couvrira le risque de change. Il peut toutefois exister un risque de change résiduel dû à une couverture qui n'est pas parfaite.

Dans la limite de 10% de l'actif net, le gérant pourra être exposé à des obligations contingentes convertibles (dites « CoCos ») au travers de l'investissement dans des OPC français et/ou européens. Ces titres présentent un rendement souvent supérieur (en contrepartie d'un risque supérieur) à des obligations classiques de par leur structuration spécifique et la place qu'ils occupent dans la structure de capital de l'émetteur (dette subordonnée). Ils sont émis par des établissements bancaires sous la surveillance d'une autorité de tutelle. Ils associent les caractéristiques obligataires et les caractéristiques actions, car ce sont des instruments convertibles hybrides. Ils sont assortis d'un mécanisme de sauvegarde qui les transforme en actions ordinaires en cas d'évènement déclencheur menaçant la banque émettrice.

Selon la situation des marchés, évaluée discrétionnairement par le gérant, la proportion de positions issues de la mise en œuvre de stratégies relevant d'anticipations à court terme, à moyen terme ou à long terme varie sans fourchette prédéterminée. Le poids des instruments monétaires dans le portefeuille résulte d'une appréciation de l'environnement économique et boursier du moment.

► Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

La valeur liquidative du FCP est susceptible de connaître une volatilité élevée du fait de la composition du portefeuille ou des choix de gestion effectués. La valeur liquidative peut en effet fluctuer en fonction de différents facteurs liés aux changements propres aux obligations convertibles détenues en portefeuille, aux évolutions des taux d'intérêt, des taux de change, des chiffres macro-économiques ou de la législation juridique et fiscale.

Dans le cadre des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, l'OPCVM peut recevoir à titre de garantie (appelé collatéral) des titres et des espèces. Le collatéral en espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables. Les titres reçus en garantie ne peuvent être vendus, réinvestis ou remis en garantie. Ces titres doivent être liquides, cessibles à tout moment et diversifiés, ils doivent être émis par des émetteurs de haute qualité qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe. Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées.

Les risques auxquels le FCP peut être exposé sont :

- Risque de perte en capital
L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.
- Risque lié à la gestion discrétionnaire
Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.
- Risque de volatilité spécifique à la détention d'obligations convertibles
La valeur des obligations convertibles dépend dans une certaine mesure de l'évolution du prix de leurs actions sous-jacentes. Les variations des actions sous-jacentes peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

- **Risque de taux**
Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêts est le risque que la valeur des investissements du FCP diminue si les taux d'intérêts augmentent. Lorsque les taux d'intérêts augmentent, la valeur liquidative du fonds peut baisser.
- **Risque de crédit lié aux émetteurs des titres de créances**
Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi l'OPCVM peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative ; par ailleurs l'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que l'investissement en titres de notation faible ou inexistante entraîne un risque de crédit accru pouvant diminuer significativement la valeur liquidative de l'OPCVM.
- **Un risque action**
Une partie du FCP peut être investi directement ou via des OPCVM, en actions. La valeur liquidative du FCP peut connaître une volatilité induite par l'investissement d'une part du portefeuille sur les marchés actions. La performance du FCP dépend des titres sur lequel il est investi, titres dont l'évolution peut être indépendante de celle affichée par les indices de marché.
- **Un risque de change**
Le risque de change existe du fait que l'OPCVM peut détenir des titres ou des OPCVM libellés dans des devises autre que l'euro. La variation de ces devises par rapport à l'euro pourra impacter négativement la valeur liquidative du fonds.
- **Un risque de contrepartie**
Le risque de contrepartie représente le risque de pertes encourues par une entité au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie, en cas de défaillance de celle-ci ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque est présent dans les opérations sur des dérivés négociés de gré à gré.
- **Un risque lié aux techniques de gestion :**
Risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers tels que les contrats à terme, les contrats futurs, les instruments dérivés...
- **Des risques liés à l'investissement dans des obligations convertibles contingentes (CoCos) au travers de l'investissement dans des OPC :** Les CoCos sont des titres hybrides, dont l'objectif est principalement de permettre une recapitalisation de la banque ou société financière émettrice, en cas de crise financière. Ces titres disposent en effet de mécanismes d'absorption des pertes, décrits dans leurs prospectus d'émission, qui s'actionnent en général si le ratio de capital de l'émetteur passe en deçà d'un certain seuil de déclenchement ou « trigger ». Le trigger est tout d'abord mécanique : il se base généralement sur le ratio comptable CET1 (« Common Equity Tier 1 ») ramené aux actifs pondérés par le risque. Pour pallier le décalage entre les valeurs comptables et la réalité financière, il existe une clause discrétionnaire permettant au superviseur d'actionner le mécanisme d'absorption des pertes, s'il considère que l'établissement émetteur est en situation d'insolvabilité. Les Cocos sont donc soumises à des risques spécifiques, notamment subordination à des critères de déclenchement précis (ex. dégradation du ratio de fonds propres,), conversion en actions, perte en capital ou non-paiement des intérêts. L'utilisation des obligations subordonnées et notamment les obligations dites Additional Tier 1

expose le fonds aux risques suivants :

- de déclenchement des clauses contingentes: si un seuil de capital est franchi, ces obligations sont soit échangées contre des actions soit subissent une réduction du capital potentiellement à 0.
- d'annulation du coupon : Les paiements des coupons sur ce type d'instruments sont entièrement discrétionnaires et peuvent être annulés par l'émetteur à tout moment, pour une raison quelconque, et sans contraintes de temps.
- de structure du capital : contrairement à la dette classique et sécurisée, les investisseurs sur ce type d'instruments peuvent subir une perte en capital sans faillite préalable de l'entreprise. De plus, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires
- de l'appel à prorogation : Ces instruments sont émis comme des instruments perpétuels, appelable à des niveaux prédéterminés seulement avec l'approbation de l'autorité compétente
- d'évaluation / rendement : Le rendement attractif de ces titres peut être considérée comme une prime de complexité.

- Un risque en matière de durabilité

Tout évènement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel évènement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1/ une baisse des revenus ; 2/ des coûts plus élevés ; 3/ des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4/ coût du capital plus élevé ; et 5/ amendes ou risques règlementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptibles d'augmenter à plus long terme.

► **Garantie ou protection :**

Néant

EVENEMENT SUR L'EXERCICE :

Suppression de l'indice de référence.

Date d'effet : 1 janvier 2023

COMPTE RENDU DE GESTION AU 29 DECEMBRE 2023 :

➤ **ENVIRONNEMENT**

Dans les économies occidentales, le resserrement monétaire initié en 2022 s'est poursuivi cette année. De part et d'autre de l'Atlantique, les taux directeurs ont retrouvé les niveaux atteints à l'automne 2008. La Fed a relevé le taux des fonds fédéraux de 100 points de base (pdb) entre 5,25% et 5,50% (après +425 pdb en 2022) et la Banque centrale européenne (BCE) a augmenté ses taux directeurs de 200 pdb (après +250 pdb en 2022) portant le taux de dépôt à 4,0%, le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement à 4,5% et le taux de la facilité de prêt marginal à 4,75%. En parallèle, l'inflation a nettement reflué y compris pour l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie) bien que la hausse des prix dépasse encore les objectifs de politique monétaire. Les prix à la consommation (CPI) ont ralenti à 3,1% sur un an en novembre aux Etats-Unis (contre 6,5% en décembre 2022) et à 2,4% en zone euro (contre 9,2% en décembre 2022). Du

côté de l'inflation annuelle sur les prix des biens hors alimentation et énergie, les prix ont reculé à 4,0% en novembre aux Etats-Unis (contre 5,7% en décembre 2022) et à 3,6% en zone euro (contre 5,2% en décembre 2022). Grâce à la décélération plus rapide que prévue de l'inflation de part et d'autre de l'Atlantique, la Fed et la BCE ont adopté un ton plus accommodant à l'issue des réunions des comités de politique monétaire de décembre 2023 en confirmant la fin des hausses de taux ainsi que des baisses de taux pour 2024 aux Etats-Unis (-75 ppb à 4,6%). Toutefois, les officiels de la Réserve fédérale et de la BCE luttent contre des anticipations prématurées et excessives de baisses de taux pour l'année prochaine.

En 2023, l'activité économique mondiale a évolué en ordre dispersé en fonction des gains résultant de la normalisation des conditions de production et des pertes liées aux effets du resserrement monétaire. Aux Etats-Unis, en dépit de taux d'intérêt élevés et de la dissipation de la politique fiscale expansionniste, la croissance de l'activité est solide grâce à la consommation domestique soutenue par le dynamisme de l'emploi et des salaires. Le chômage n'a monté que très légèrement, à 3,7% en novembre 2023 contre 3,4% au plus bas en janvier 2023. La récession anticipée par un grand nombre d'économistes ne s'est pas matérialisée et le secteur financier américain a résisté à une crise bancaire en mars dernier grâce aux outils spécifiques de la Fed (comme le Bank Term Funding Program- BTFP - qui offre des prêts d'un an aux banques contre des actifs 'au pair'). La croissance américaine a été exceptionnelle au troisième trimestre 2023 (+4,9% en rythme annualisé après +2,1% et +2,2% sur les deux premiers trimestres). Elle reste par ailleurs résiliente sur le quatrième trimestre 2023 (+2,3% selon le modèle de prévision GDPNow de la Fed d'Atlanta). En zone euro, le PIB s'est contracté de -0,1% au troisième trimestre 2023 (après +0,1% au deuxième et premier trimestre 2023) avec des évolutions contrastées entre les pays : en Espagne, l'activité est résiliente à +0,3% (après +0,4% et +0,6%), en Italie, l'activité est restée quasi-atone (+0,1% après -0,4% et +0,6%) tandis qu'elle s'est repliée en France (-0,1% après +0,6% et +0,1%) et en Allemagne (-0,1% après +0,1% et +0,0%). En Chine, l'activité a accéléré au troisième trimestre 2023 (+1,3% après +0,5% et +2,3%) portée par la reprise de la consommation des ménages. Toutefois les difficultés dans le secteur de l'immobilier, la perte de confiance des ménages (notamment face au chômage élevé chez les jeunes et le repli des prix immobiliers) et la dette des collectivités locales freinent la croissance du pays avec un PIB attendu à +1,0% au quatrième trimestre 2023 selon les données fournies par Bloomberg. Pour 2024, grâce à la solidité du marché du travail et à la poursuite de la tendance désinflationniste, les investisseurs intègrent un scénario d'atterrissage en douceur ('soft landing') pour l'économie américaine (+1,3% selon les données fournies par Bloomberg) et une croissance modeste et inchangée par rapport à 2023 en zone euro (+0,5%). En Chine, les investisseurs anticipent un tassement de l'activité l'année prochaine (+4,5% après +5,2%) en dépit du soutien monétaire et budgétaire des autorités chinoises pour éviter que la situation se détériore.

Sur les marchés financiers, en 2023, les places boursières se sont bien comportées grâce à des chiffres d'inflation rassurants et la résilience de l'économie américaine. Les indices MSCI World et MSCI Emerging Markets ont gagné +21,8% et +7,0%. Le S&P 500 et le Nasdaq ont bondi de +24,2% et +43,4% avec la surperformance des « Magnificent Seven » (+107%) qui regroupent sept actions américaines du secteur technologique (Microsoft, Nvidia, Tesla, Meta, Apple, Alphabet et Amazon). L'Eurostoxx 50 et le FTSE 100 ont enregistré des gains respectifs de +19,2% et +3,8%. Cette tendance à l'appétit pour le risque a ainsi pénalisé le dollar. L'indice DXY a reculé de -2,1% sur 2023. Du côté des taux souverains, le taux américain à 10 ans a clôturé sous la barre des 4% au 29 décembre 2023 (à 3,88%) presque exactement là où il a atterri aux finales en 2022. Il a subi une oscillation de 175 ppb sur l'année 2023 (après 275 ppb l'année précédente). En Allemagne, le taux Bund à 10 ans a fini l'année 2023 légèrement au-dessus de 2% soit 55 ppb en dessous du niveau de fin 2022. Il a fluctué d'environ 110 ppb cette année. Sur le marché des matières premières, l'indice Bloomberg Commodity Index (BCOM) a reculé de près de -8% sur 2023. Les prix de l'énergie ont chuté de -22% avec une baisse notable du gaz naturel (-65% selon le sous-indice

mesuré par Bloomberg) notamment grâce à la hausse de la production aux Etats-Unis et du niveau élevé de ses exportations ainsi que des conditions météorologiques plus clémentes. En dépit des coupes de production de l'OPEP+, les prix du pétrole brut se sont repliés (-10% le baril de Brent à 77\$ au 29 décembre) dû à l'offre abondante de pétrole en provenance des pays non-membre de l'OPEP+ (dont les Etats-Unis) qui a dépassé la hausse de la demande mondiale. Les prix agricoles se sont repliés de -4% et les prix des métaux à usage industriel de -9% face à une reprise chinoise inégale (la situation du marché de l'immobilier pesant sur l'activité industrielle) tandis que les prix des métaux précieux ont cru de +10% dans un contexte d'incertitude élevé pour l'économie mondiale.

POLITIQUE DE GESTION

Performances annuelles	CD Euro Convertibles
Fonds	3,76%
Indice	-

En 2023, le fonds CD Euro Convertibles affiche une performance de +3.76%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

En termes de gestion, nous avons augmenté notre exposition à l'Etat Français à 6.83% (versus 0% à fin décembre 2022. Nous avons également renforcé l'exposition aux Services Publics à 10.32% (+5.36 pts) en initiant une position sur Iberdrola 0.8% CV 2027. Le secteur Industrie a également été renforcé avec l'initiation de la position Spie 2% CV 2028.

A l'inverse, nous avons réduit notre exposition au secteur Consommations non-cycliques à 18.32% (-4.69 pts) en cédant l'intégralité de la position Mondelez Intl Hldings Ne / Jde PEET'S Nv 0,00 % Cv 20/09/2024 (-4.87pts). Nous sommes également sortis du secteur Energie (-3.90 pts) en cédant les deux positions que nous avons sur Rag Stiftung / Evonik Industries Ag 0,00 % Cv 17/06/2026 et Rag Stiftung / Evonik Industries Ag 1,88 % Cv 17/06/2029.

La notation moyenne du fonds s'établit à BBB, en ligne avec la notation à fin 2022. La sensibilité taux ressort à 1.77, en baisse de -0.33 par rapport à fin 2022. Le rendement à maturité s'établit à -0.78% contre 3.08% à fin 2022. Enfin, le delta du fonds s'élève à 29.51% contre 26.31% à fin 2022.

Principaux mouvements sur le période

Type de transaction	Isin	Nom de l'instrument	Type d'instrument	Quantité	Montant	Devise
Achat	FR0127921288	Etat Français 0,00 % 10/01/2024	Obligation	500 000,00	-495 316,08	EUR
Achat	FR0010609115	La Française Trésorerie ISR - Part I	Fonds	4,00	-436 655,52	EUR
Achat	FR0010609115	La Française Trésorerie ISR - Part I	Fonds	3,30	-354 273,08	EUR
Achat	FR0010609115	La Française Trésorerie ISR - Part I	Fonds	3,20	-347 090,46	EUR
Achat	FR0010609115	La Française Trésorerie ISR - Part I	Fonds	2,80	-304 459,62	EUR
Vente	DE000A2G87D4	Deutsche Post Finance / Deutsche Post Ag-reg 0.05 % Cv 30/06/2025	Obligation	-5,00	482 028,77	EUR
Vente	XS2308171383	America Movil Bv / Koninklijke Kpn Nv 0,00 % Cv 02/03/2024	Obligation	-4,00	415 000,00	EUR
Vente	FR0010609115	La Française Trésorerie ISR - Part I	Fonds	-3,79	413 049,74	EUR
Vente	DE000A2LQRW5	Adidas-Salomon Ag / Adidas Ag 0.05 % Cv 12/09/2023	Obligation	-2,00	396 946,64	EUR
Vente	XS2388456456	Mondelez Intl Hldings Ne / Jde PEET'S Nv 0,00 % Cv 20/09/2024	Obligation	-2,00	383 000,00	EUR

➤ PERSPECTIVES

La récession tant attendue en 2023 n'aura finalement pas eu lieu. La croissance américaine devrait terminer au-dessus de 2,5 %, soit bien au-delà des 0,3 % anticipés début 2023. Ces derniers mois, l'inflation core a décéléré, ce qui a permis un fort rallye sur les taux en fin d'année, mais reste à des niveaux élevés. Les chemins de baisse de l'inflation et des premières baisses de taux anticipées par le marché nous semblent désormais excessifs. Nous attendons donc une volatilité sur les taux qui demeure historiquement élevée.

En 2023, spécialement sur la fin d'année, les spreads de crédit ont bénéficié du rallye général et apparaissent comme convenablement valorisés sur l'Investment Grade. Il existe toujours une décote importante sur les Senior bancaires par rapport aux entreprises non-financières cycliques. Les pentes de spreads restent assez faibles et nous font privilégier les parties courte et moyen-terme de courbe.

L'année 2023 se termine sur une note positive avec une progression des indices actions de près de +20% malgré une faible croissance des profits limitée à +2.0%. La hausse des multiples a donc été le principal moteur de performance. Le secteur de la technologie, notamment américaine, explique l'essentiel de cette hausse de multiple après la progression du Nasdaq de plus de 50% pour une croissance des profits de +4.0%.

Au niveau des fondamentaux, le coût de la dette qui se renchérit et un environnement macroéconomique à tendance récessionniste entraîneront des conséquences négatives sur les ratios de crédit des entreprises IG (levier, ICR...). La dynamique de dégradation des notations devrait s'amplifier sur les secteurs non-financiers cycliques. Les taux de défaut devraient augmenter en Europe par rapport à 2023, mais resteront en dessous de 4%. Ils devraient être plus stables aux États-Unis, aux alentours de 4,5%.

INFORMATIONS D'ORDRE REGLEMENTAIRE

CD Euro Convertibles est géré par délégation par La Française Asset Management.

➤ INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ET PLACEMENTS COLLECTIFS DU GROUPE

Nous n'avons effectué aucune opération sur les titres des sociétés du Groupe.

Nous vous informons que nous pouvons avoir recours aux OPC du Groupe, tant au niveau des placements monétaires que des placements actions / obligations... en fonction des allocations d'actifs décidées, et, dans le cadre de la gestion courante du solde de trésorerie, des OPC du Groupe ont été utilisés.

Fonds gérés par le Groupe La Française détenus en portefeuille au 29/12/2023 :

ISIN	Nom	Pourcentage investi	Societe de gestion
FR0010609115	La Française Trésorerie ISR - Part I	1,15%	La Française Asset Management

➤ TECHNIQUES DE GESTION EFFICACES

A la date d'arrêté, le fonds n'a pas eu recours à des techniques de gestion efficaces.

➤ GESTION DES GARANTIES FINANCIERES RELATIVES AUX TRANSACTIONS SUR INSTRUMENTS DERIVES DE GRE A GRE AU 30/12/2022

Garantie	Montant	Devise	Contrepartie	Type	Sous-jacent
=	0,00	=	=		

Les contreparties des opérations de gré à gré seront des contreparties de type établissement bancaire de premier rang domicilié dans des pays membres de l'OCDE.

Des informations complémentaires concernant ces opérations figurent à la rubrique frais et commissions du Prospectus.

➤ METHODE DE MESURE DU RISQUE GLOBAL

Le fonds applique la méthode Engagement.

➤ INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Néant

➤ SELECTION DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services du Groupe LA FRANÇAISE, s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation, Middle-Office et Contrôle Interne.

Best Selection

Le Groupe LA FRANÇAISE, conformément à la réglementation en vigueur, a mis en œuvre une politique lui permettant de prendre toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible pour les OPC sous gestion.

Cette politique sélectionne en fonction de chaque classe d'instruments (actions, produits de taux, dérivés, etc...) les Intermédiaires Financiers auprès desquels les ordres seront transmis pour exécution en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs.

Pour plus de détails, la politique d'exécution des ordres est disponible sur le site Internet de la Société : www.la-francaise.com.

Commissions de courtage partagées

Une convention de partage des commissions de courtage a été mise en place dans le cadre de la gestion.

Rapport relatif aux frais d'intermédiation

Ce rapport est consultable à l'adresse suivante : www.la-francaise.com.

➤ COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

Les commissions de mouvements éventuellement perçues sont réparties comme suit : à hauteur de 100% pour la Société de Gestion.

➤ RETROCESSION SUR FONDS

L'intégralité des rétrocessions perçues sur les sous-jacents est reversée au fonds.

➤ FRAIS DE GESTION VARIABLES

N/A.

➤ CONFLITS D'INTERETS

Dans le cadre de la fourniture de services d'investissement, les entités du Groupe LA FRANCAISE sont potentiellement susceptibles de rencontrer des situations de conflits d'intérêts.

Ces situations, en étant définies comme des situations susceptibles de porter atteinte aux intérêts d'un ou des clients des sociétés du Groupe LA FRANCAISE, sont identifiées et encadrées.

La politique de gestion des conflits d'intérêts est disponible sur le site Internet de la Société : www.la-francaise.com.

➤ POLITIQUE DE REMUNERATION

La Politique de rémunération des Sociétés de Gestion du Groupe La Française encadre la rémunération de l'ensemble des membres du personnel.

Le Groupe La Française veille au respect d'une politique de rémunération, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts. Elle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des FIA ou OPCVM ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

Pour l'année civile 2023, les rémunérations sont réparties ainsi (en €) :

<u>Société</u>	<u>Effectif</u>	<u>Base brute Sécurité Sociale pour la période</u>	<u>Fixe</u>	<u>%fixe</u>	<u>Variable 2023</u>	<u>Nb bénéficiaire variable</u>	<u>% du variable</u>	<u>Total rému. Cadres dirigeant</u>	<u>Total rému. Preneurs de risques</u>
Total LFAM	95	8 975 464,33	7 039 945,66	8115,05%	1 935 518,67	78	21,56%	1 569 819,57	4 043 375,56
Total N2AM	37	3 711 786,21	3 191 286,21	85,98%	520 500,00	25	14,02%	725 696,41	1 277 249,90

La rémunération variable est basée sur une enveloppe globale qui est fonction du Résultat Brut d'Exploitation consolidé du Groupe La Française. Cette enveloppe est répartie de façon discrétionnaire au sein de chaque métier en fonction des objectifs collectifs fixés puis répartie au niveau de chacun des collaborateurs en fonction de la réalisation des objectifs fixés.

La Politique est revue et validée par le Conseil de Surveillance du Groupe assisté par le Comité des rémunérations Groupe et par le Comité des rémunérations des Entités du Groupe.

Par ailleurs, elle a fait l'objet d'une évaluation interne centrale et indépendante dont les résultats s'avèrent satisfaisants.

De plus amples informations quant à la gouvernance et aux principes directeurs de la Politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de La Française : www.la-francaise.com.

➤ DISTRIBUTIONS ET INFORMATIONS FISCALES

[Éligibilité au quota d'investissement de 25 % - fiscalité des revenus de l'épargne \(décret 2005-132 transposant la directive 2003/48/CE\)](#)

Ce fonds est investi à plus de 25 % en produits dont les revenus, profits et assimilés proviennent de sommes qualifiées de créances.

[Pourcentage titres ou droits éligibles au PEA / PEA PME – Part éligible à l'abattement de 40%](#)

Le fonds a en portefeuille 0,00% de titres ou droits éligibles au PEA/PEA PME.

[Indication des données chiffrées relatives aux dividendes versés au cours de la période après déduction des impôts](#)

Aucun dividende n'a été versé au cours de la période.

➤ INFORMATIONS SPECIFIQUES

[Mesure des risques](#)

La société de gestion met en œuvre et maintient opérationnelle une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentés qui permettent d'identifier les risques liés à son activité en particulier la société de gestion a mis en œuvre les dispositions et les mesures permettant d'évaluer le risque global des fonds et d'identifier notamment les risques principaux auxquels les fonds sont exposés ou susceptibles d'être exposés.

[Recours à l'effet de levier](#)

Au 29 décembre 2023, le levier brut est de 65.67% et le levier en engagement de 27.86%.

[Respect des critères ESG](#)

Les critères ESG ne sont pas pris en compte dans le cadre de la gestion du fonds.

La cartographie (non exhaustive) des critères d'investissement ESG des émetteurs est définie sur le site Internet du Groupe www.la-francaise.com

[Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC \(Euro\)](#)

Le fonds n'a pas eu recours à des opérations d'acquisition et cession temporaire de titres ou à des TRS au cours de l'exercice.

➤ REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

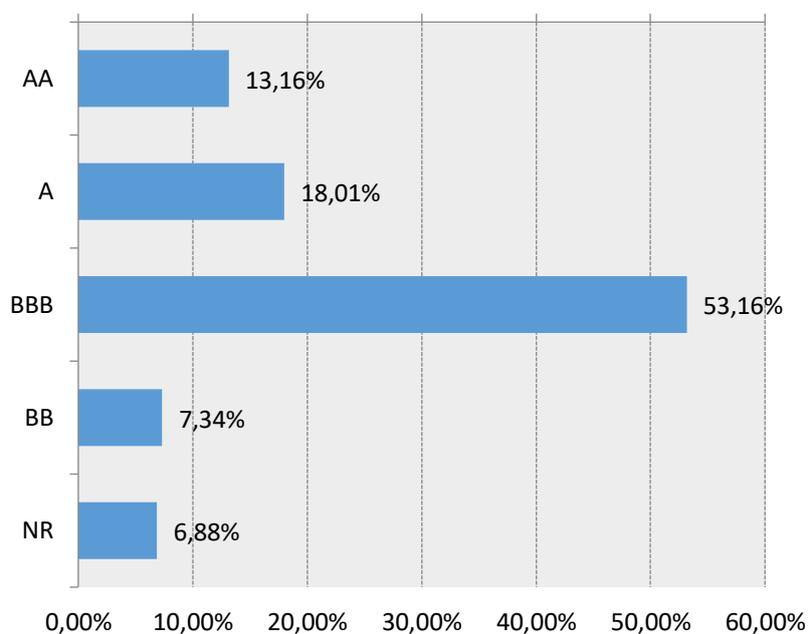
Article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019.

Cet OPCVM n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance.

Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à son indicateur de référence.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Répartition par notation émetteur en % de l'actif





61, rue Henri Regnault La Défense
92400 COURBEVOIE
France
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.mazars.fr

FCP CD EURO CONVERTIBLES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

FCP CD EURO CONVERTIBLES

16, Place de la Madeleine
75008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de parts du FCP CD EURO CONVERTIBLES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) CD EURO CONVERTIBLES relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Courbevoie, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique



Signature numérique

de Bertrand

DESPORTES

Date : 2024.04.26

14:52:49 +02'00'

Bertrand DESPORTES

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	5 762 916,16	12 061 638,52
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	5 296 991,49	11 565 623,07
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	5 296 991,49	11 565 623,07
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	399 547,05	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	399 547,05	0,00
Titres de créances négociables	399 547,05	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	66 377,62	496 015,45
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	66 377,62	496 015,45
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
COMPTES FINANCIERS	24 767,25	70 051,47
Liquidités	24 767,25	70 051,47
TOTAL DE L'ACTIF	5 787 683,41	12 131 689,99

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 239 730,65	12 048 969,96
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-391 770,12	207 362,61
Résultat de l'exercice (a,b)	-67 424,00	-140 317,22
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	5 780 536,53	12 116 015,35
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	7 146,88	15 674,64
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	7 146,88	15 674,64
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	5 787 683,41	12 131 689,99

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	999,37	84,79
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	30 935,14	63 248,97
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	31 934,51	63 333,76
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	118,00	323,72
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	118,00	323,72
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	31 816,51	63 010,04
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	146 145,41	235 215,04
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-114 328,90	-172 205,00
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	46 904,90	31 887,78
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-67 424,00	-140 317,22

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Le FCP est conforme aux règles et méthodes comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCP sont évalués selon les principes suivants :

Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger, sont évaluées au prix du marché de référence, à la clôture. Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (valeurs françaises et européennes : cours de clôture - Autres valeurs étrangères : en l'absence de cotation représentative, dernier cours de clôture).

Les cours étrangers sont convertis en euro selon le cours des devises au jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou dont le cours a été corrigé, sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au Commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées sur la base d'une moyenne de cours de clôture communiqués par des fournisseurs de données ou sur la base des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de marché.

Exceptionnellement, les obligations et valeurs assimilées peuvent être valorisées sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés quotidiennement auprès des teneurs de marchés et converties si nécessaire en euro suivant le taux WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Titres d'OPCVM en portefeuille

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts de FCC

Évaluation au premier cours de Bourse du jour pour les FCC cotés sur les marchés européens.

Valeurs mobilières non cotées

Évaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire. La différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est linéarisée sur la période restant à courir.

- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance. La différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.

- Les TCN ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :
 - TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
 - Autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.
- Les TCN ayant une durée de vie supérieure à 1 an : application d'une méthode actuarielle.
 - TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
 - Autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.
- Les BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance en utilisant le taux de rendement actuariel ou le cours du jour publié par la Banque de France.

Instruments financiers à terme :

- Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé : Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.
- Futures : Marchés français et européens : cours de clôture. Autres Marchés étrangers : en l'absence de cotation représentative, dernier cours de clôture ;
- Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé : Les swaps :
 - Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.
 - Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.
 - Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion (FCP) ou du Conseil d'Administration (SICAV).

Frais de gestion

Les frais de gestion et frais de gestion externes à la société de gestion recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction (gestion, CAC, dépositaire, distribution, avocats...). Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse...) et la commission de mouvement, qui le cas échéant peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM,
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM,
- des frais liés aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres.

Frais facturés à l'OPCVM :	Assiette	Taux maximum
Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net hors OPCVM gérés par Cholet Dupont Asset Management	1,555% TTC
Frais indirects maximum	Néant	Néant
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	0,3588% TTC
Commission de surperformance	Néant	Néant

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts CD EURO CONVERTIBLES	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	12 116 015,35	18 636 478,58
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	35 915,10	344 432,45
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-6 707 816,31	-4 530 830,02
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	318 963,78	622 728,01
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-817 782,55	-411 323,13
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	3 959,34	527,34
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 138,73	-23 368,20
Frais de transactions	-92 326,96	-247,22
Différences de change	-2 141,98	19 801,88
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 041 218,39	-2 369 979,34
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-55 915,24</i>	<i>-1 097 133,63</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>1 097 133,63</i>	<i>-1 272 845,71</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-114 328,90	-172 205,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	5 780 536,53	12 116 015,35

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	5 296 991,49	91,63
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	5 296 991,49	91,63
TITRES DE CRÉANCES		
Bons du Trésor	399 547,05	6,91
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	399 547,05	6,91
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	5 296 991,49	91,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	399 547,05	6,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 767,25	0,43
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	395 259,85	6,84	3 115 844,33	53,90	1 526 850,92	26,41	259 036,39	4,48
Titres de créances	399 547,05	6,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	24 767,25	0,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	6,41	0,00	0,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		0,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	7 146,88
TOTAL DES DETTES		7 146,88
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-7 146,88

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	170	35 915,10
Parts rachetées durant l'exercice	-32 062	-6 707 816,31
Solde net des souscriptions/rachats	-31 892	-6 671 901,21
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	27 146	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	146 145,41
Pourcentage de frais de gestion fixes (*)	1,56
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

(*) Le taux de frais réellement appliqué sur l'exercice est bien de 1,555% conformément au tableau des frais affiché dans le prospectus. L'affichage au format 3 décimales n'étant pas possible, le taux de frais indiqué est tronqué au supérieur.

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-67 424,00	-140 317,22
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-67 424,00	-140 317,22

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-67 424,00	-140 317,22
Total	-67 424,00	-140 317,22

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-391 770,12	207 362,61
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-391 770,12	207 362,61

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-391 770,12	207 362,61
Total	-391 770,12	207 362,61

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	20 120 040,71	20 825 229,84	18 636 478,58	12 116 015,35	5 780 536,53
Nombre de titres	87 883	89 143	79 001	59 038	27 146
Valeur liquidative unitaire	228,94	233,61	235,90	205,22	212,94
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,17	-1,24	5,95	3,51	-14,43
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,50	-2,46	-2,91	-2,37	-2,48

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.0% 17-11-25 CV	EUR	200 000	215 745,48	3,73
LEG IMMOBILIEN SE 0.875% 01-09-25	EUR	200 000	195 200,90	3,38
MTU AERO ENGINES GMBH 0.05% 18-03-27	EUR	300 000	268 190,26	4,64
TOTAL ALLEMAGNE			679 136,64	11,75
BELGIQUE				
SAGERPAR ZCP 01-04-26 CV	EUR	300 000	275 973,00	4,77
TOTAL BELGIQUE			275 973,00	4,77
ESPAGNE				
AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV	EUR	200 000	247 335,92	4,28
CELLNEX TELECOM 0.5% 05-07-28 CV	EUR	200 000	214 221,27	3,71
IBERDROLA FINANZAS SAU 0.8% 07-12-27 CV	EUR	300 000	303 105,05	5,24
TOTAL ESPAGNE			764 662,24	13,23
ETATS-UNIS				
JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 14-01-25	EUR	200 000	201 314,00	3,48
TOTAL ETATS-UNIS			201 314,00	3,48
FRANCE				
ACCOR 0.7% 07-12-27 CV	EUR	6 000	288 126,00	4,99
BNP PAR ZCP 13-05-25 CV	EUR	300 000	360 970,50	6,24
EDENRED ZCP 06-09-24 CV	EUR	4 500	273 395,25	4,73
ELIS EX HOLDELIS 2.25% 22-09-29	EUR	200 000	259 036,39	4,48
SAFRAN ZCP 01-04-28 CV	EUR	1 300	243 259,90	4,21
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.0% 15-06-26	EUR	1 650	323 280,38	5,59
SPIE 2.0% 17-01-28 CV	EUR	200 000	209 948,44	3,63
UBISOFT ZCP 24-09-24 CV	EUR	1 100	121 864,60	2,11
VEOLIA ENVIRONNEMENT ZCP 01-01-25	EUR	9 450	294 972,30	5,10
WENDEL 2.625% 27-03-26 CV	EUR	300 000	298 617,12	5,17
WORLDLINE ZCP 30-07-26 CV	EUR	3 150	283 189,73	4,90
TOTAL FRANCE			2 956 660,61	51,15
ITALIE				
PIRELLI C ZCP 22-12-25 CV	EUR	200 000	197 934,00	3,42
PRYSMIAN 0.0000010% 02-02-26	EUR	200 000	221 311,00	3,84
TOTAL ITALIE			419 245,00	7,26
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			5 296 991,49	91,64
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			5 296 991,49	91,64
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
FRENCH REPUBLIC ZCP 10-01-24	EUR	400 000	399 547,05	6,91
TOTAL FRANCE			399 547,05	6,91
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			399 547,05	6,91
TOTAL Titres de créances			399 547,05	6,91
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANCE				
LA FRANCAISE TRESORERIE I	EUR	0,6	66 377,62	1,15
TOTAL FRANCE			66 377,62	1,15
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			66 377,62	1,15
TOTAL Organismes de placement collectif			66 377,62	1,15
Dettes			-7 146,88	-0,13
Comptes financiers			24 767,25	0,43
Actif net			5 780 536,53	100,00

Parts CD EURO CONVERTIBLES	EUR	27 146	212,94
-----------------------------------	------------	---------------	---------------